

Technicien assainissement collectif

Synthèse de l'offre

Employeur :	CA ANNONAY RHONE AGGLO
Grade :	Technicien
Référence :	O00717119226
Date de dépôt de l'offre :	12/03/2018
Type d'emploi :	Emploi Temporaire
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	05/01/2018
Date limite de candidature :	26/03/2018
Service d'affectation :	Assainissement

Lieu de travail

Département du lieu de travail :	Ardèche
Lieu de travail :	Dom de la lombardiere 07430 Davezieux

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Technicien
Famille de métier :	Eau et assainissement
Métier(s) :	Agente / Agent chargé-e de contrôle en assainissement collectif et non collectif

Descriptif de l'emploi :

Annonay Rhône Agglo recrute un(e) chargé(e) de mission technicien assainissement collectif CDD 1 an (renouvelable) Le chargé de mission assainissement collectif gère et évalue les équipements relatifs aux services publics collectifs dont Annonay Rhône Agglo a la charge. En concertation avec la hiérarchie et les élus, il a la charge du montage de marchés de travaux et de suivre la réalisation en coordination avec le maître d'œuvre.

Profil demandé :

A. Les " Savoirs "

Connaître les enjeux, les évolutions et le cadre technique et réglementaire en matière d'assainissement et d'environnement

(caractéristiques des rejets - filières de traitement - conception des réseaux - prévention des risques - etc.)

Connaître l'environnement technique et juridique des collectivités territoriales

Maîtriser les procédures administratives, les règles de la commande publique et l'ingénierie territoriale

Une connaissance ou une expérience sur la gestion des eaux pluviales serait un plus.

Maîtriser la langue française et les outils bureautiques

B. les " Savoir-Faire "

Mettre en œuvre des techniques d'organisation, de planification, et de pilotage opérationnel des activités

Élaborer et mener à bien des procédures d'appels d'offres, d'achat public et de prestation de service

Mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de diagnostic

C. les " Savoir-Etre "

Faire preuve d'autonomie, être organisé, méthodique et rigoureux

Savoir coordonner ses activités avec celles de ses collègues

Faire preuve de diplomatie, de pédagogie et de sens du contact

Savoir rendre compte et être force de proposition

Être réactif et disponible

intérêts - contraintes du poste:

Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le terrain, horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service.

D. champ d'autonomie et de responsabilité

Autonomie dans l'organisation du travail, une stratégie mal définie ou des choix techniques inadaptés peuvent conduire à des conséquences financières, sanitaires ou environnementales importantes engageant la responsabilité de l'agent ou de la collectivité.

E. champ des relations

Communication régulière avec le chef de service, le chef de pôle et les élus référents pour l'assainissement.

Travail en équipe avec l'assistante administrative du service et la comptable ainsi que les techniciens eau et SPANC, les agents d'exploitation d'assainissement et des agents communaux mis à disposition par les communes.

Contacts réguliers avec les autres services mutualisés, les prestataires et les usagers

Relations avec les partenaires (département, Agence de l'Eau, DDT, DREAL, etc.)

F. diplômes et habilitations requis

Diplôme de technicien dans l'environnement

Une expérience professionnelle de 2 ans souhaitée à un poste équivalent

Permis VL

G. condition d'exercice

lieu de travail: Parc de la Lombardière à Davézieux

temps de travail hebdomadaire: 35h / semaine

astreintes : astreintes de week end

Mission :

mission 1 : conduire la réalisation d'études et d'opérations de construction et de réhabilitation des réseaux et des installations d'assainissement

suivre des études de diagnostic, d'opportunité, de faisabilité, de conception dans le respect des normes techniques, des règles de sécurité et des coûts optimisés d'exploitation

élaborer les marchés de travaux et de prestations intellectuelles, les contrats d'exploitation et les avenants éventuels dans le respect des enveloppes budgétaires

Elaborer les dossiers de demande de subvention en lien avec les partenaires

planifier et superviser la réalisation des travaux jusqu'à la clôture des chantiers, en vérifiant la conformité des prestations réalisées avec la commande passée

coordonner les différents intervenants et informer les parties prenantes

contrôler le respect du planning et des coûts, l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et équipements, et l'application des règles d'hygiène et de sécurité
référer régulièrement au responsable du service sur l'avancement des opérations et les aléas de chantiers

mission 2 : mettre en œuvre les orientations de la collectivité en matière de contrôle de la conformité du système d'assainissement

Participer aux procédures liées aux branchements : instructions des demandes d'urbanisme, diagnostics et contrôle des branchements neufs ou existants, réponse aux notaires en matière d'assainissement collectif

veiller au respect de l'application du règlement d'assainissement

superviser et contribuer à la réalisation des diagnostics (conditions de rejets dans les réseaux collectifs, évaluation du patrimoine, etc.)

participer aux actions de sensibilisation et de concertation avec la population en matière d'assainissement, répondre aux sollicitations des usagers (courriers)

Participer à la bonne marche du service et aux réflexions d'évolution du service dans un contexte de transfert de compétence et d'évolution de périmètre.

Contact et informations complémentaires : Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 4/12/2017 à : Monsieur Simon PLENET, Président d'Annonay Rhône Agglo, Château de la Lombardière, BP 8, 07430 Davézieux

Courriel : aymeric.archier@mairie-annonay.fr

Téléphone : 04 75 67 55 57

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.